

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 422

présenté par

M. Potterie, Mme Chapelier, M. Ledoux, Mme Magnier, Mme Lemoine, Mme Valérie Petit,  
M. Becht, M. Herth et Mme Zannier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2 QUINQUIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.